



L'examen d'Etat pour ingénieurs géomètres en 2018

L'examen d'Etat, organisé selon l'ordonnance du 21 mai 2008 concernant les ingénieurs géomètres (RS 211.432.261), aura lieu du 20 août au 31 août 2018. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2018 au plus tard à la Commission fédérale des ingénieurs géomètres, Office fédéral de topographie, Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 11, 2^e al., de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants (voir formulaire d'inscription > www.cadastre.ch/inscription) à sa demande:

- a. un curriculum vitae;
- b. la justification de l'expérience professionnelle;
- c. la décision de reconnaissance ou la demande de reconnaissance.

28 décembre 2017

Commission fédérale des ingénieurs géomètres

Le président: Georges Caviezel